

CHORUS AVIATION INC. ÉTABLIT UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL

HALIFAX (N.-É.) le 25 juin 2025 – Chorus Aviation Inc. (TSX : CHR) (« **Chorus** ») a annoncé aujourd'hui la déclaration d'un dividende en espèces de 0,08 \$ par action avec droit de vote variable de catégorie A et action avec droit de vote de catégorie B (collectivement, les « **actions** ») payable le 15 août 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2025.

Chorus a l'intention de déclarer des dividendes en espèces trimestriels futurs d'un montant de 0,08 \$ par action, parallèlement à l'annonce de ses résultats trimestriels, à compter de la publication des résultats du troisième trimestre de 2025, qui est actuellement prévue pour le 6 novembre 2025.

« La déclaration d'un dividende annoncée aujourd'hui s'ajoute aux autres mesures concrètes – notamment la réduction de la dette et les rachats d'actions – que nous avons prises pour accroître la valeur pour nos actionnaires depuis la vente de notre entreprise de location d'appareils régionaux l'année dernière », a indiqué Colin Copp, président et chef de la direction de Chorus.

« La direction s'emploie à augmenter les bénéfices et les flux de trésorerie de Chorus au fil du temps et s'est donné comme objectif de distribuer environ 25 % des flux de trésorerie disponibles¹ de Chorus après le remboursement de la dette sous forme de dividendes aux actionnaires. Cette façon de faire témoigne de notre engagement à créer de la valeur pour nos actionnaires tout en investissant dans la croissance future », a poursuivi M. Copp.

« Notre ratio de levier financier¹ de 1,6 fois au premier trimestre se situe bien dans notre fourchette cible de 1,0 fois à 2,0 fois, et nous disposons de 200 millions de dollars de facilités de crédit. En même temps que nous remboursons du capital aux actionnaires, nous poursuivons activement des occasions de croissance et plaçons Chorus en position favorable pour l'avenir », a conclu M. Copp.

Le dividende dont il est question ici est un dividende déterminé au Canada. Il peut également être considéré comme un dividende admissible du point de vue fiscal américain; toutefois, les actionnaires sont invités à consulter leur propre conseiller en fiscalité pour confirmer le traitement réservé à ce dividende en vertu de la législation fiscale américaine.

Information prospective

Le présent communiqué renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, l'« **information prospective** »). L'information prospective peuvent se reconnaître à l'emploi de termes ou d'expressions comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre », « futur », « avoir l'intention de », « faire », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « supposer » et autres termes et expressions semblables, y compris leur forme négative. Les énoncés concernant l'intention de Chorus de déclarer des dividendes futurs et le montant et le calendrier de ces dividendes, ainsi que sur l'intention et la capacité de Chorus d'accroître ses bénéfices et ses flux de trésorerie futurs constituent de l'information prospective. L'information prospective comporte des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, pouvant donner lieu à des écarts importants entre les résultats,

¹ Les flux de trésorerie disponibles et le ratio de levier financier sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios qui ne sont pas des mesures reconnues pour la présentation des états financiers selon les PCGR. En conséquence, elles n'ont pas de signification normalisée, ne peuvent pas être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs et ne peuvent pas être substituées à des résultats obtenus selon les PCGR ni considérées comme supérieures aux résultats obtenus selon les PCGR. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 17 intitulée *Non-GAAP Financial Measures* (mesures financières non conformes aux PCGR) du rapport de gestion daté du 6 mai 2025 (disponible en anglais), qui peut être consulté sous le profil de Chorus sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et qui est intégré par renvoi dans les présentes.

le rendement et les réalisations réels et ceux dont il est fait mention dans l'information prospective. Plus particulièrement, toute décision de déclarer et de verser des dividendes dans l'avenir est à l'appréciation du conseil d'administration de Chorus et dépendra de nombreux facteurs, tels que les résultats d'exploitation et la situation financière de Chorus, sa rentabilité, ses flux de trésorerie et d'autres facteurs que les administrateurs de Chorus jugeront appropriés à l'occasion, y compris le respect des clauses restrictives contenues dans les conventions d'emprunt de Chorus. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans l'information prospective en raison de risques connus et inconnus, notamment les facteurs susmentionnés, le maintien des facilités de crédit et la dépendance de Chorus à l'égard du contrat d'achat de capacité conclu avec Air Canada, ainsi que les facteurs de risque décrits dans les documents d'information publics de Chorus, qui peuvent être consultés sous son profil dans SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

L'information prospective présentée dans le présent communiqué représente les attentes de Chorus à la date du présent communiqué (ou à la date à laquelle il est indiqué qu'elles ont été formulées) et peut changer après cette date. Chorus décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective pour tenir compte de nouveaux éléments d'information, d'événements subséquents ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où elle y est tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les lecteurs doivent savoir que la liste de facteurs et de risques qui précède n'est pas exhaustive.

Au sujet de Chorus Aviation Inc.

Chorus est une société de portefeuille qui détient les principales filiales en exploitation suivantes : Jazz Aviation, l'exploitant régional le plus important au Canada et fournisseur de services aériens régionaux sous la marque Air Canada Express; Voyageur Aviation, un chef de file en matière de services de vols nolisés spécialisés, de modification d'avions, d'approvisionnement en pièces et de soutien en service; et Cygnet Aviation Academy, une académie accréditée à l'avant-garde de l'industrie, qui prépare les pilotes à accéder à des postes au sein des sociétés aériennes. Ensemble, les filiales de Chorus offrent des services englobant toutes les étapes du cycle de vie utile d'un avion, notamment : les vols à forfait; le réaménagement, l'ingénierie, la modification, la réaffectation et la transition d'avions; la maintenance des avions et des composants; le démontage et l'approvisionnement en pièces; l'acquisition et la location d'avions; et la formation des pilotes.

Les actions avec droit de vote variable de catégorie A et les actions avec droit de vote de catégorie B de Chorus se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « CHR ». Les débentures non garanties de premier rang convertibles à 6,00 % échéant le 30 juin 2026 et les débentures non garanties de premier rang à 5,75 % échéant le 30 juin 2027 de Chorus se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles « CHR.DB.B » et « CHR.DB.C », respectivement. Pour de plus amples renseignements sur Chorus, veuillez visiter le www.chorusaviation.com.

Relations avec les médias pour Chorus : media@chorusaviation.com

Relations avec les analystes pour Chorus : investorsinfo@chorusaviation.com